

AR Prefecture

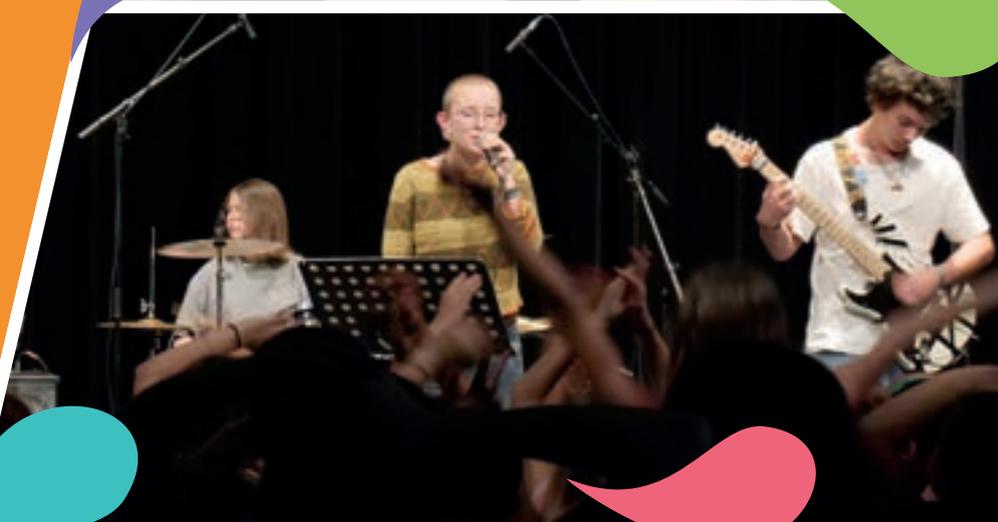
024-212401020-20250624-D66_25-DE

Reçu le 02/07/2025

CONSERVATOIRE
A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
DE LA DORDOGNE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



AR Prefecture

024-212401020-20250624-D66_25-DE
Reçu le 02/07/2025



2024, l'année du rassemblement

*Si tu veux aller vite, marche seul, mais si tu veux aller loin, marchons ensemble -
Proverbe africain -*

En septembre 2024, le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRDD) accueillait l'équipe du Conservatoire municipal de Périgueux, pour une rentrée commune.

Après deux ans de travail de concertation, soutenue pleinement par le Conseil Départemental de la Dordogne, l'adhésion de la Ville de Périgueux au Syndicat Mixte du CRDD, permettant la fusion des deux conservatoires sur le même territoire, est une réussite politique et territoriale.

Les usagers périgourdins peuvent maintenant bénéficier d'un même enseignement de qualité, dans un lieu de cours proche de leur lieu d'habitation, avec un projet pédagogique unifié : un meilleur service, avec une plus grande lisibilité et visibilité.

D'autres événements ambitieux ont également marqué cette année 2024, placée sous le signe de la création : un opéra Rock à Terrasson, Montignac et Bergerac, le rassemblement AMOS – « Bandes originales » - autour de l'écriture de musiques de film, et « Archipel », performance de musique électronique et instrumentale dans le tiers lieu de la Traverse à Bergerac.

Et tant de projets, de rencontres, de concerts, d'actions de découverte, de sensibilisation, qui ont enchanté 12 136 spectateurs.

Le CRDD a réaffirmé encore cette année sa recherche d'ouverture à tous les publics, sa volonté d'accueillir petits et grands pour apprendre, créer, improviser, découvrir, et pratiquer ensemble un enseignement artistique riche et inclusif.

Cette richesse est à mettre au crédit de l'ensemble de nos partenaires, répartis sur le territoire périgourdin. La force collective du projet, alliée à la conviction de chacun, nous réjouit toutes et tous.



Paul MASO

Président du Syndicat Mixte du Conservatoire à
Rayonnement Départemental de la Dordogne



SOMMAIRE



06

UN LIEU DE PRATIQUES ARTISTIQUES PARTAGÉES

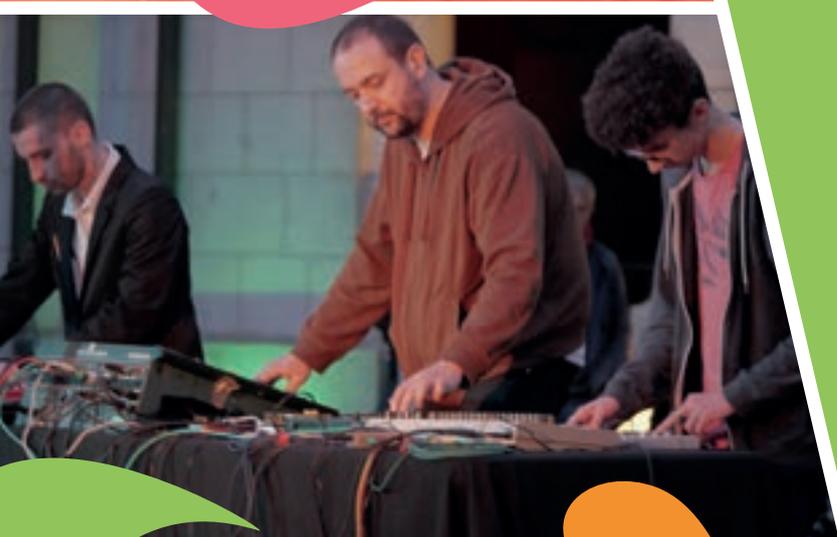
A- UN LIEU D'APPRENTISSAGE	8
B- UN LIEU DE PARTAGE ET DE RENCONTRE	12
C- UN LIEU DE CRÉATION ET D'IMPROVISATION	16

LA VIE DU SYNDICAT MIXTE



19

A- LES INSTANCES	20
B- LE BUDGET	22
C- LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES	23



UN LIEU DE PRATIQUES ARTISTIQUES PARTAGÉES

Un bilan 2024 foisonnant

Une nouvelle antenne

L'année a été marquée par l'accueil de l'équipe du Conservatoire Municipal de Périgueux au sein de notre établissement, formant ainsi la onzième antenne du Conservatoire Départemental, nommée « Périgueux – La Visitation ». Elle accueille le public de la ville centre du département de la Dordogne. Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne prend pleinement sa place sur le territoire, avec un rayonnement en milieu rural mais aussi urbain.

Une nouvelle discipline, la danse

L'offre pédagogique s'enrichit à cette occasion d'un département danse, à Périgueux, avec l'enseignement des danses classique et jazz. Elle vient compléter le développement du théâtre, qui grandit au sein des antennes de Thiviers et Bergerac.

Un conservatoire du XXI^{ème} siècle, qui fait la part belle à la création

Axe fort de cette année 2024, l'ouverture aux écritures de créations, à travers des projets comme « Archipel », créé à La Traverse, tiers lieu d'inclusion culturelle de Bergerac, ou « Bandes originales », rassemblement départemental de nos groupes AMOS autour de la création de musiques de films d'animation, ou encore la composition pour cordes pincées et frottées de la pièce « La danse de l'éléphant », créée à Coulounieix Chamiers.

Une bonne avancée pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Une campagne de sensibilisation et de formation, adressée à tous les agents du CRDD, en partenariat avec l'association MESH (Musique Et Situations de Handicap), a abouti à la création d'un groupe référent multi-antennes afin de permettre une réflexion pédagogique et logistique sur l'accueil des élèves en situation de handicap.

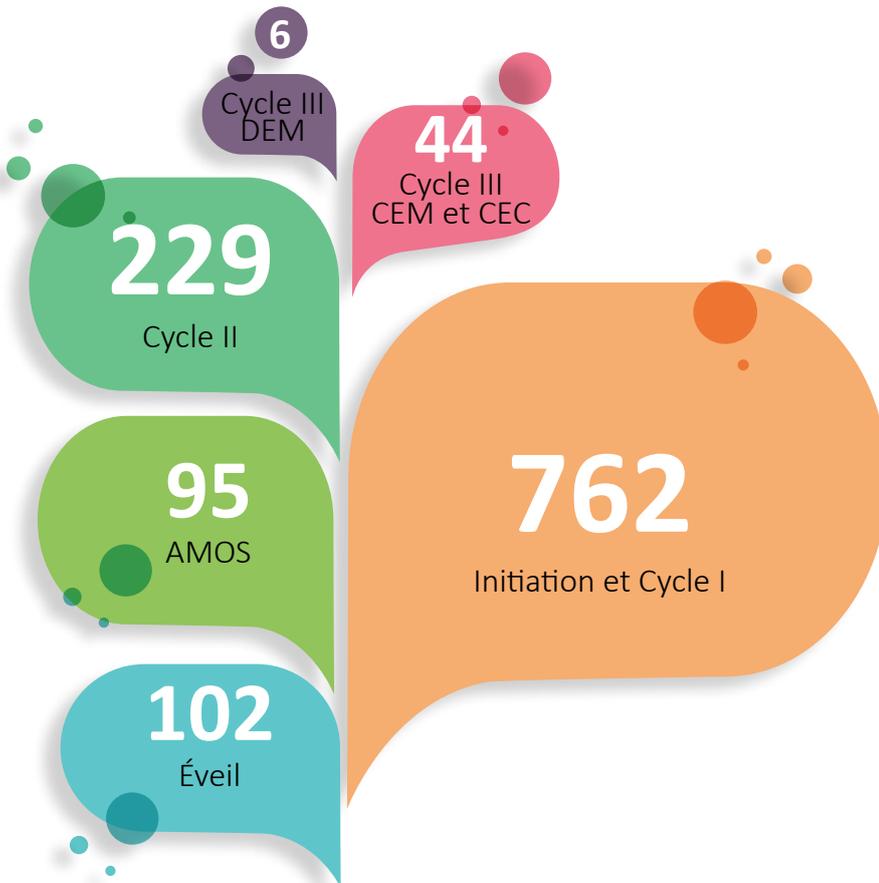
Et toujours la question des publics

Lieu de partage, d'apprentissage, de rencontre et de création, le CRDD a accueilli à la rentrée de septembre, 1 696 élèves inscrits dans les 3 disciplines, musique, danse ou théâtre.

190 événements d'action culturelle ont rassemblé 12 136 spectateurs, sur 122 lieux différents, et les actions de sensibilisation ont concerné 2 317 enfants, adolescents ou seniors.

L'année 2025 va marquer le quart de siècle. Le CRDD est prêt pour un projet artistique et culturel qui s'inscrit pleinement dans l'avenir.

En cursus



Nombre d'élèves inscrits par cycle

Élèves ayant obtenu leur CEM :

Christine REY- Amélie-Pierre BONDARNEAU- Solange BRÉANT

Élève ayant obtenu un DEM de Musiques Actuelles Amplifiées :

Florine LAUD



Le CEM (Certificat d'Études Musicales) et le CEC (Certificat d'Études Chorégraphiques) sont des diplômes de fin d'études, validant le parcours de formation amateur dans un Conservatoire.

Le DEM (Diplôme d'Études Musicales) est un diplôme permettant à l'élève de continuer vers une pratique professionnelle. Il est délivré dans un établissement labellisé par l'État.

D'autres parcours



LES PARCOURS PERSONNALISÉS : c'est un temps d'apprentissage, délimité dans le temps, qui permet d'adapter la pédagogie au parcours personnel de l'élève, en dehors des dispositifs déjà proposés par le CRDD.

96 élèves sont inscrits dans une chorale ou un orchestre

Le Conservatoire dispense un enseignement musical régulier à 94 élèves du département via les dispositifs Orchestre à l'École ou au Collège (OAE/OAC)

94

96

Un lieu où les apprentissages sont divers, et où la pratique «ensemble» est au coeur du projet.

MUSIQUE



1533

DANSE



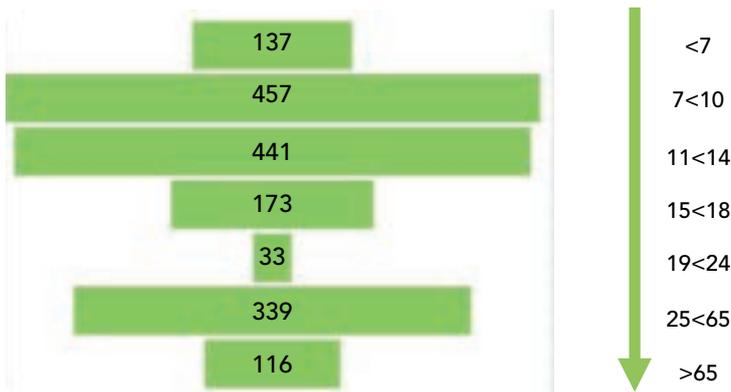
142

THÉÂTRE



21

Le nombre d'élèves du CRDD est en hausse : **1696 inscrits** en cursus ou autres dispositifs d'apprentissage en musique, en danse et en théâtre pour cette année 2024.

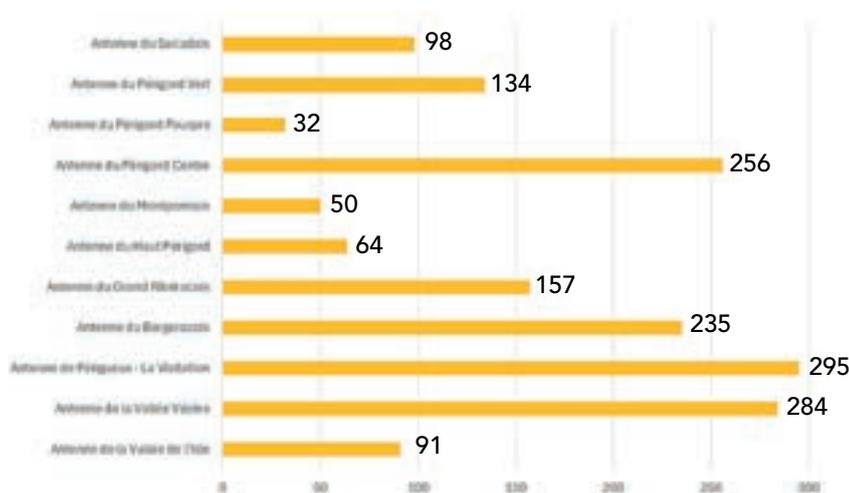


Répartition du nombre total d'élèves inscrits en fonction de leur tranche d'âge.

Le théâtre est enseigné sur deux antennes : Thiviers et Bergerac.

Thiviers : enseignement sous forme de stage, un week-end par mois avec la compagnie «Herbes Hautes». Les élèves participent au festival *L'Isle s'en mêle* et se produisent ponctuellement à la médiathèque de Thiviers.

Bergerac : enseignement hebdomadaire avec un comédien, Nicolas Lyan. Les élèves participent également au festival *Bergerac en scène* et se produisent ponctuellement dans des lieux repérés.



Nombre d'élèves inscrits dans chaque antenne

Le Conservatoire, avec le soutien du Conseil Départemental, a mis en place une politique d'accès pour tous à la musique, quels que soient les revenus de la famille. Ainsi, **60** enfants dont les parents sont allocataires du RSA ont pu percevoir une aide du Conseil Départemental. Cette aide permet d'abaisser la cotisation annuelle à 10€.

95 Élèves AMOS (Apprentissage de la Musique par l'Orchestre à vocation Sociale) répartis sur différentes antennes, apprennent ensemble un instrument, sans lecture de partition, dans le cadre de séances hebdomadaires d'orchestre bois, cordes, cuivres, guitares et percussions. Certains AMOS sont accueillis dans des collèges, sur le temps hors scolaire. Cette pratique d'ensemble bénéficie d'un tarif d'accès très abordable, et favorise le « premier contact » avec le Conservatoire : débiter un instrument, directement, sans prérequis de connaissance de la musique, dans un petit groupe, avec ses pairs.



CHAM

57 élèves. Ces Classes à Horaires Aménagés Musicaux (CHAM) sont un dispositif qui favorise l'accès à la pratique musicale en temps scolaire.

C'est un projet pédagogique construit en partenariat avec le collège Clos-Chassaing de Périgueux et le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne.

La pratique collective «jouer ensemble» est au cœur de cet apprentissage de la musique.



ENSEMBLES

Le Conservatoire est doté de nombreux ensembles qui sont répartis selon différentes esthétiques ou pratiques artistiques et pédagogiques.

Au total, **177 ensembles** ou orchestres regroupent 1 114 élèves de tout âge et de tout niveau, pour un apprentissage collectif.



B- UN LIEU DE PARTAGE ET DE RENCONTRE

Les projets d'action culturelle s'inscrivent pleinement dans le parcours pédagogique des élèves.

Ces projets sont des temps forts, indispensables à l'enrichissement et à l'apprentissage, mais aussi des vecteurs de partage, de rencontre et d'épanouissement. Ils créent le lien entre élèves, parents, enseignants, intervenants extérieurs et permettent de rassembler et de fédérer.

Ils stimulent la dynamique du Conservatoire et de son rayonnement sur les différents territoires, en créant un maillage sur l'ensemble du département, et au-delà, grâce aux divers partenariats mis en place : associations, collectivités, institutions publiques ou privées, professionnels ou toute personne ressource.

L'accessibilité et l'ouverture à tous les publics sont des priorités du projet du Conservatoire. Élèves et enseignants vont à la rencontre des autres, notamment, dans les écoles, collèges, lycées, EHPAD, médiathèques, crèches, centres socio-culturels, centres médicaux, missions locales, associations de réinsertion.

Transversal dans sa pensée et ses pratiques artistiques, le Conservatoire incite à l'ouverture et à la découverte. Il permet aux élèves :

- d'être acteurs et constructeurs de leur propre culture
- de se produire sur scène
- d'aller à la rencontre des autres
- d'être curieux de toutes les formes du spectacle vivant

PETITE ENFANCE



Tout au long de l'année des interventions musicales, interactives et adaptées, sont proposées par des enseignants spécialisés à destination des structures d'accueil de la petite enfance (crèches, écoles maternelles, Relais Assistants Maternels...).



SCOLAIRES

Les dispositifs et actions mis en place pour les scolaires (écoles, collèges, lycées) sont très diversifiés et se construisent avec les équipes pédagogiques du Conservatoire et des établissements.

- Interventions en milieux scolaires : 15 séances par classe, sur une période de l'année, avec une thématique, un contenu défini et co-construit
- Orchestres à l'école et au collège : La Force, Thiviers et Mareuil-en-Périgord
- Des interventions ponctuelles : présentation d'instruments, conférences, concerts scolaires...



AUTRES PUBLICS

Les projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) ont pour objet d'aller à la rencontre de structures du territoire afin de sensibiliser d'autres publics à la musique, au théâtre et à la danse. Ils peuvent être aussi l'occasion de passerelles interdisciplinaires (théâtre et musique, littérature et musique...).

Ces actions peuvent être réalisées par les élèves, les enseignants ou les deux en complicité. Elles proposent une offre complémentaire aux interventions régulières en milieu scolaire.





Le réseau des Conservatoires du Nord Est Nouvelle Aquitaine (NENA) : Conservatoires de Brive, de Limoges, de Tulle et de la Creuse.

Les Harmonies : l'Union Musicale Bergeracoise, le Trèfle gardonnais, l'Espérance Mareuillaise, la Société Musicale de Ribérac, la Saint-Roch, la Concorde, l'Orchestre d'Harmonie de Thiviers...

Les lieux culturels/Musiques Actuelles : le Sans Réserve (Périgueux), le Rocksane (Bergerac), le Théâtre de Périgueux, Ciné-cinéma, le Nantholia, le Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord, le Centre culturel d'Eymet, La Gare Mondiale (Bergerac), La Traverse (Bergerac), l'Opéra de Limoges, Le Sirque (Nexon)...

Les festivals : Les arts en folie (Sarlat), Après l'orage (Ribéracois), Point d'orgues (Montpon), Jazz Pourpre (Bergeracois), Mois des femmes (Périgueux), Quand parents et enfants s'amuse ensemble (Lalinde), Journée des familles (Vitrac), Journée de la terre (Saint-Aquilin), Passerelles - Beau c'est festival (Bergeracois), Festival de l'Ort (Montignac), ORAJ (Carsac-Aillac), Festidrôles (Douchapt), les Chaudronnades (Montignac), Saint Amand fait son intéressant (Coly Saint-Amand), Bergerac en scène (Bergerac), L'Isle s'en mêle (Cognac-sur-l'Isle)...

Les associations/compagnies : La Gare Mondiale, Compagnie Herbes Hautes, Femmes solidaires, les Grandes Fenêtres (Excideuil), l'HanGare (Thiviers), le Chat Pline (Thiviers), le Café Pluche (Combéranche et Épeluche), AJMR (Lalinde), Dona Cori, Piano Pluriel, Itinérance (Sarlat), Temps jeune (Terrasson), la Mission locale (Thiviers), le centre socio-culturel Le Diapason (Marsac), la Brasserie le Père l'amer (Thiviers), le Bar n°7 (Bergerac), Domaine de Grange Neuve (Pomport), Festival de la Vallée, La Loco (Nontron), Rockschooll (Bergerac), Sinfonia (Périgueux), la Fondation John Bost (La Force), l'Odyssée (Périgueux), Labopéra ...

Le Conservatoire s'inscrit dans la synergie des opérateurs culturels départementaux (Agence culturelle, Bibliothèque Départementale de Prêt, Ciné Passion).

ÉCOLE DU SPECTATEUR

Il s'agit d'une démarche pédagogique visant à insister sur la nécessité d'être « un écoutant pour être un pratiquant ». En d'autres termes, de permettre aux élèves de se nourrir de spectacles vivants et de formes artistiques contemporaines, indispensables à l'évolution de leur apprentissage et de leur créativité.



C- UN LIEU DE CRÉATION ET D'IMPROVISATION

Le Conservatoire de la Dordogne est résolument inscrit dans le XXI^{ème} siècle et fait la part belle aux écritures contemporaines et à la création sous toutes ses formes.

Cette année, de nombreux projets orientés sur la création et l'improvisation ont vu le jour, incluant des élèves de tous niveaux.

Cet esprit de « fabrique artistique » permet :

- d'explorer d'autres processus de création
- d'être acteur et ouvert à d'autres pratiques
- de partager avec les enseignants leurs compétences et sensibilités artistiques

ARCHIPEL

Un voyage sonore associant musiques contemporaines et musiques électroniques autour du monde. Ce projet musical a été imaginé par Charles Offenstein et Kevin Martinez, enseignants au Conservatoire. Une trentaine d'élèves et leurs professeurs ont embarqué dans cette aventure intercontinentale pour faire voyager le public à travers 5 îlots marqués par une identité géographique : New-York avec Steeve Reich, Elliott Carter, et le hip-hop, le Japon avec Toru Takemitsu, la Scandinavie avec Arvo Pärt, l'Europe de l'Est avec Gyorgy Ligeti.

La musique électronique était le phare qui guidait l'ensemble des musiciens de l'archipel.

Trois représentations ont eu lieu à «La Traverse» à Bergerac le 4 mai 2024.



PIANO EN JEUX

Les enseignants du département piano du Conservatoire ont travaillé en 2024, autour d'écritures contemporaines pour piano, en traversant et étudiant des œuvres faisant appel à l'improvisation, la création, l'utilisation de différents claviers (piano, piano préparé, synthétiseur, clavier de percussion, toy piano) parmi les répertoires de John Cage, Arvo Pärt, György Ligeti, Martine Vialatte et bien d'autres ! Un temps de restitution avec 2 concerts, a eu lieu le samedi 8 juin 2024 à l'Espace culturel François Mitterrand à Périgueux.



BANDES ORIGINALES

En 2024, les groupes AMOS du département ont créé des œuvres originales pour accompagner quatre films d'animation.

Ce sont 90 élèves, venus de tout le département, qui ont joué en direct lors de la projection des films au Centre Joséphine Baker à Périgueux, le 1^{er} juin 2024.



LA NUIT DES TEMPS & LA DERNIÈRE DANSE DE L'ÉLÉPHANT

Les élèves du département cordes du Conservatoire ont travaillé, autour d'un projet mêlant cordes frottées et cordes pincées. Ils ont interprété deux œuvres composées par Laurent Bézert et Frédéric Bouchain, enseignants au Conservatoire.

Le concert a été programmé le 14 juin 2024, beau moment de rassemblement et de partage, à l'espace Gérard Philipe de la Ville de Coulounieix-Chamiers.





LA VIE DU SYNDICAT MIXTE

A- LES INSTANCES

B- LE BUDGET

C- LE FONCTIONNEMENT
DES SERVICES

LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical est l'organe délibérant qui prend les décisions à la majorité des représentants des collectivités adhérentes. Il élit le Président qui prépare et exécute les délibérations, ordonne les dépenses, exécute les recettes et le représente en justice.

Cinq réunions ont été organisées en 2024, les 8 février, 14 mars, 21 mai, 10 octobre et 5 décembre.

Délégués titulaires et suppléants élus par leur collectivité au Comité Syndical			
M. MASO Paul - Président- représentant du Président du Conseil Départemental			
Mme ALLEGRE Oumel Mme FAURE Marie-Laure	Marsac sur l'Isle	M. FERRAND Denis Mme MORLION Muriel	CDC Périgord Ribéracois
Mme ANGLARD Régine Mme VOLPATO Mireille	Conseil Départemental	Mme HYVOZ Isabelle Mme GUICHARD Michelle	Thiviers
Mme ARNOUILH Catherine M. PRADIER Serge	Communauté d'Agglomération Bergeracoise	Mme LABAILS Delphine M. LAVITOLA Emeric	Périgueux
Mme BECRET-DALLE Marie-Claire M. GUIMBAIL Rémi	Périgueux	Mme MARIN Cécile M. MICOINE Jean-Paul	Beaumontois en Périgord
Mme CELERIER Mélanie M. BOURDEAU Pascal	Conseil Départemental	Mme MONTET Teresina Mme DELERIVE Sylviane	Champcevinel
M. CHAVEROCHE Jean-François Mme VIEIRA Caroline	Terrasson-Lavilledieu	Mme RENAUD Maryline M. COUDASSOT-BERDUCOU Gilbert	Chancelade
M. CIPIERRE Thierry M. MOSSION Laurent	Conseil Départemental	M. SALINIE Patrick M. PINTA-TOURRET Marc	CDC Sarlat Périgord Noir
Mme DEBORD Isabelle Mme SALABERT Peggy	Sanilhac	M. SAVOYE Gérard Mme HERMAN-BANCAUD Nadine	CDC Périgord Nontronnais
M. DELCROS Rodolphe Mme MARCHAND Anne	Périgueux	M. TEILLAC Christian Mme LABARTHE Cécile	Conseil Départemental
Mme DESMET Béatrice Mme ESCLAFFER Arlette	Coulounieix-Chamiers	Mme TEJERIZO Julie Mme ROUAN Laurence	Communauté d'Agglomération Bergeracoise
M. DUSSUTOUR Nicolas Mme RATINAUD Monique	CDC Dronne et Belle	Mme VAVASSORI Séverine Mme GAILLARD Marjolein	Excideuil
M. ESPARTA Vincent M. BOURRIER Christian	Lalinde	M. VILATTE Alain M. VEYSSIERE Jean-Claude	CDC Pays de Fenelon
Mme FAURE Michèle Mme FAUCHER Danielle	La Coquille	Mme VILLEPONTOUX Cendrine Mme MARTY Elisabeth	Saint-Astier
Mme GAUTHIER Florence M. VINCIGUERRA Jacques	CDC Vallée de l'Homme	M. WILLIAMS Anthony Mme GOULARD-MASSE Séverine	Montpon - Ménéstérol

LE COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Le Comité Social Territorial (CST) est une instance de dialogue social, compétente pour débattre des sujets collectifs.

En 2024, les membres du comité social territorial se sont réunis au cours de trois séances, les 1^{er} février, 6 mai et 3 octobre.

Représentants de la collectivité		Représentants du personnel	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
M. Paul MASO	Mme Régine ANGLARD	Mme Isabelle LOISEAU LENSON	M. Aïman FAHMY
M. Christian TEILLAC	Mme Térésina MONTET	M. Aubin GUILLEMET MESSIRE	Mme Claire MAURY
Mme Oumel ALLEGRE	Mme Julie TEJERIZO	Mme Evelyne ROUX	Mme Marie-Laure LAPEYRONNIE
Assistante de Prévention	Anne-Marie ROUSSARIE		

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'Établissement est une instance qui réunit tous les acteurs du Syndicat Mixte, institutionnels, territoriaux, ainsi que les usagers du Syndicat Mixte. Il se réunit au moins une fois par an, à l'initiative du Président du Syndicat Mixte, afin de faire un bilan des actions du Syndicat Mixte sur chaque antenne, mais peut aussi se prononcer sur les perspectives d'évolutions de l'établissement. Il n'a pas de rôle délibératif.

Présidé par le Président du Syndicat Mixte, il est constitué :

- Des représentants du Conseil Départemental de la Dordogne
- Des représentants des collectivités adhérentes
- Des représentants de la DRAC Nouvelle Aquitaine
- De l'équipe de direction du Syndicat Mixte
- De 2 représentants de l'équipe enseignante
- De 2 représentants de l'équipe administrative et technique
- Du groupe référent handicap
- De 2 représentants des parents d'élèves
- De 2 représentants des élèves
- Des partenaires locaux de l'Éducation Nationale
- Des représentants des partenaires culturels ou éducatifs du territoire

En 2024, le Conseil d'Établissement s'est réuni le 8 février.

LES DÉPENSES

FONCTIONNEMENT	
Compte	Réalisé 2024
011- Charges à caractère général	401 838,02 € / 9,56 %
012- Charges de personnel	3 719 401,47 € / 88,53 %
68- Dotation aux amortissements	46 544,57 € / 1,11 %
65- Autres charges de gestion courante	32 374,96 € / 0,77 %
66- Charges financières	1 219,73 € / 0,03 %
67- Charges exceptionnelles	125,00 € / 0,01 %
68- Dotations- provisions	
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 201 503,75 €
INVESTISSEMENT	
Compte	Réalisé 2024
041- Opérations patrimoniales	28 035,00 € / 27,43 %
20- Immobilisations incorporelles (licences informatiques)	19 708,20 € / 19,28 %
21- Immobilisations corporelles (Matériel de bureau, mobilier, matériel informatique, instruments)	54 470,50 € / 53,29 %
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	102 213,70 €

LES RECETTES

FONCTIONNEMENT	
Compte	Réalisé 2024
002- Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	132 843,21 € / 3,25 %
6419- Remboursements sur rémunérations du personnel	121 730,46 € / 2,83 %
70- Produits des services	561 713,62 € / 13,04 %
74- Subvention Etat	77 500,00 € / 1,80 %
74- Participation département	2 148 000,00 € / 49,87 %
74- Communes et Intercommunalités adhérentes	1 232 191,39 € / 28,61 %
75- Autres produits de gestion courante	25 283,53 € / 0,59 %
78- Reprise sur provisions	1 200,00 € / 0,03 %
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 307 462,21 €
INVESTISSEMENT	
Compte	Réalisé 2024
001- Résultat d'investissement reporté (excédent)	196 880,95 € / 70,90 %
040- Dotation aux amortissements	46 544,57 € / 16,76 %
041- Opérations patrimoniales	28 035,00 € / 10,10 %
10- Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	6 216,37 € / 2,24 %
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	277 676,89 €

LES DIFFÉRENTES ÉQUIPES DU CONSERVATOIRE

Ce descriptif donne un aperçu du fonctionnement transversal du Conservatoire.

LA DIRECTION

En lien avec le président du Syndicat Mixte, la direction détermine le projet d'établissement et définit l'orientation pédagogique, artistique et culturelle de la structure. Elle prend les décisions nécessaires au bon fonctionnement du Conservatoire, en concertation avec les équipes administratives, financières et pédagogiques.

LES RESPONSABLES D'ANTENNE

Ambassadeurs, ils développent le projet global du Conservatoire sur leur territoire, en animant les équipes pédagogiques, créant du lien avec les élèves, leur famille, mais aussi les partenaires locaux. Ils pilotent les projets d'action culturelle de leur antenne, et sont les interlocuteurs de leur commune ou intercommunalité.

LE SERVICE DES ÉTUDES

Il permet le bon déroulement de l'année scolaire au niveau de l'organisation pédagogique. C'est le service support au corps enseignant concernant toutes les questions de pédagogie et de sa mise en œuvre dans chaque antenne. Il gère également l'ensemble des inscriptions des élèves.

LES ENSEIGNANTS

L'équipe enseignante est le relais du Conservatoire sur tout le territoire. Forts de leur expertise artistique et pédagogique, les enseignants transmettent la musique, la danse et le théâtre à différents publics, dans un esprit de bienveillance et d'accompagnement à la formation. Fortement mobilisés dans le cadre de projets d'action culturelle, de sensibilisation ou de pratique d'ensemble, ils construisent des propositions partagées en direction d'un large public.

LE SERVICE D'ACTION CULTURELLE

Il accompagne la réalisation et la communication de chaque projet proposé par les enseignants et responsables d'antenne. Il travaille en coopération avec les acteurs culturels du département et favorise toute action de partenariat.

LE SERVICE PAIE, COMPTABILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES

Service support administratif dans la gestion quotidienne du Conservatoire, l'équipe répond à toutes les questions en matière de gestion du personnel et du budget du Conservatoire.

L'EFFECTIF DU CONSERVATOIRE

- Emplois permanents

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	EFFECTIF POURVU	PERSONNEL MIS À DISPOSITION
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Attaché	A	0	1
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	
Rédacteur	B	1	
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	3	1
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	3	
Adjoint administratif	C	1	
Sous-Total 1		9	2
FILIÈRE TECHNIQUE			
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	1	
Adjoint technique	C	1	1
Sous-Total 2		2	1
FILIÈRE CULTURELLE - ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE			
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2 ^{ème} catégorie	A	1	
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	7	
Professeur d'enseignement artistique classe normale	A	10	
Assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe	B	29	3
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	33	1
Assistant d'enseignement artistique	B	1	
Sous-Total 3		81	4
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)			
		92	7

LE PARC INSTRUMENTAL

Le Conservatoire dispose d'un parc instrumental vivant, pour mettre à disposition du public des instruments adaptés à l'apprentissage.

Il est composé d'environ 480 instruments dont 330 sont disponibles à la location, ou au prêt pour les élèves inscrits en AMOS ou Orchestre à l'école.

Cette année, la ville de Bergerac a fait don de son parc instrumental au Conservatoire. Cela représente environ 56 instruments qui ont été intégrés au parc locatif et une vingtaine d'instruments mis à disposition sur place pour l'apprentissage des élèves.

En 2024, le Conservatoire a investi dans l'achat de 33 instruments :

- Pour l'orchestre au collège de Mareuil
 - cinq clarinettes
 - trois trompettes
 - cinq saxophones altos
 - quatre flûtes traversières
 - quatre triangles
- Pour la location et prêt :
 - deux clarinettes en UT
 - trois saxophones altos
 - une clarinette en Si bémol
 - une contrebasse 1/8
- Pour l'enseignement :
 - une flûte piccolo pour les ensembles
 - un piano droit pour l'antenne du Haut Périgord
 - une guitare d'étude pour le périscolaire de Périgueux
 - un ampli basse pour l'atelier jazz de Bergerac
 - une carte son pour les cours de guitare





Soutenu par

